TRAÎTEMENT DES RÉCLAMATIONS

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
ECV073	3 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	540,00€

LIEUX ET DATES:

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

• Comprendre les obligations des assureurs concernant le traitement des réclamations des assurés

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à moinscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Traitement d'un sujet de conformité important avec un approche très opérationnelle

Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

A. Introduction : Traitement des réclamations, un sujet de conformité

B. Textes de références et obligations des assureurs

C. Processus : Mise en oeuvre dans l'entreprise

Validation des acquis :

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours:

Un forum est mis à disposition de chaque participant afin de répondre de manière personnalisée à leurs attentes et questions tout au long de la formation.

PUBLIC

Tout public

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :

L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici

PRÉ-REQUIS

Pas de prérequis

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à **mo-inscriptions@ifpass.fr** au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

540,00 € Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 16/12/2025 à 18:06